



Application FR 144v2

Modification des contextes de facturation des nouvelles majorations d'urgence

TLA
4.10

TLA
3.30

Ajout de 2 spécialités (17 et 32)

ÉTAPE 1 : affichage de l'acte - Exemple acte ACT*

1

Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur la touche « **■ ■ ■** ». Sélectionnez dans le menu « **Gestion actes** » à l'aide la **touche droite**.

2

Sélectionnez « **Afficher un acte** » puis appuyez sur la touche « **■ ■ ■** ».

3

Sélectionnez l'acte à afficher (ici **ACT***), soit via les **touches Haut et Bas**, soit via le clavier alphanumérique.

4

Appuyez sur la **touche Centrale** pour cocher et ainsi approuver l'affichage de l'acte. Pour facturer l'acte, afficher une modification de l'acte est nécessaire (voir étape 2).

L'acte s'affiche alors avec un tarif à 1 €. Il est nécessaire de modifier l'acte via l'étape 2.

ÉTAPE 2 : modifier l'acte - Exemple acte ACT*

1

Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur la touche « **■ ■ ■** ». Sélectionnez dans le menu « **Gestion actes** » à l'aide la **touche droite**.

2

Sélectionnez « **modifier un acte** » puis appuyez sur la touche « **■ ■ ■** ».

3

Sélectionnez l'acte à modifier (ici **ACT***), soit via les **touches Haut et Bas**, soit via le clavier alphanumérique. Appuyez sur la **touche Centrale** pour modifier l'acte.

4

Renseignez la date pivot de l'application de l'évolution réglementaire, le tarif, puis appuyez sur la **touche verte**. Vous pouvez facturer l'acte.

Lors de la création d'une FSE avec l'acte affiché et modifié, un forçage sera réalisé à la sécurisation de la facture

*ACT = cet acte est donné à titre indicatif et ne correspond à aucune nomenclature. La procédure décrite est valable pour tous les actes support et/ou les actes de majoration.



Application FR 144v2

TLA
3.30

Ajout d'actes support compatibles avec les actes MCU et MUT

Modification des tables réglementaires*

1 16:32 02/04/18

Sur l'écran d'accueil du **VITAL'ACT-3S**, appuyez sur la touche « ■■■ ». Sélectionnez dans le menu « **Tables réglementaires** » à l'aide la **touche droite**.

2 Code d'accès

Saisissez votre code à 4 chiffres:

Saisissez le code « **0805** » à l'aide du clavier alphanumérique afin d'accéder aux tables réglementaires puis appuyez sur la **touche VAL**.

3 TABLES

- 5: Permanence soins ...
- 5bis: Actes en urgence ...
- 11.2: AT/Régime ...
- 11.3: AT/1er soins ...
- 11.4: AT/Rég. agricole ...
- 12 PR: Actes associés ...
- 12 AM: Actes associés ...

Sélectionnez la table concernée (ici la table 12 PR et / ou 12 AM) à l'aide des **touches Haut et Bas** appuyez sur la touche « ■■■ » afin d'accéder au contenu de la table.

4 TABLE 12 PR

- MAF ...
- 09- MAS ...
- 10- MBB ...
- 11- MCE ...
- 12- MCG ...
- 13- MCS ...
- 14- MUT ...

Sélectionnez l'acte à modifier (par exemple **MUT**) puis appuyez sur la **touche droite** pour supprimer la ligne.

5

Voulez-vous supprimer la ligne ?

Oui →

Non

Pour confirmer la suppression de la ligne, sélectionnez « **OUI** » à l'aide des **touches Haut et Bas** et appuyez sur la **touche droite**.

6

Ligne supprimée

La ligne a été supprimée. Appuyez sur la **touche VAL**.

L'association d'un nouvel acte avec un ancien acte secondaire dont on a supprimé la ligne dans la table réglementaire (ex : MUT) devient alors possible. À tout moment ou en cas d'erreur, il est possible de réinitialiser la table réglementaire via l'option « réinitialisation » située en bas de la liste déroulante des actes de cette même table. Modification(s) à apporter pour chaque CPS enregistrée sur VITAL'ACT-3S.

Lors de la création d'une FSE avec l'acte affiché et modifié, un forçage sera réalisé à la sécurisation de la facture



Attention : les modifications concernant les actes et les tarifs associés sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Ces modifications doivent être conformes à la réglementation et aux exigences de l'Assurance Maladie. En cas de non-respect de la réglementation, l'utilisateur s'expose à un rejet de ses FSE.

*N.B. : La manipulation de modification de la table réglementaire n'est pas nécessaire pour les TLA en version 4.10.